



HABILITATION ELECTRIQUE BP MODULE POSE DE MODULES PHOTOVOLTAIQUES

Durée du stage :

2 jours de formation soit 14 heures comprenant au moins 2 heures de pratique conformément à l'annexe D de la norme NF C18-510.

Participants :

De 6 participants minimum à 12 maximum

Publics :

Tout personnel non-électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, étancheurs, façadiers, menuisiers ...

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap :

Merci de contacter notre Référent handicap : 07 87 93 96 81

Délais d'accès :

Inscription 15 jours maximum avant le début du stage

Modalités d'accès :

Présentiel 100 %

Modalités d'inscription :

5 participants minimum pour validation de la session

Tarif :

Prise en charge possible – Nous consulter

Durée de validité recommandée selon NF C 18510 : 3 ans

CONTACTS :

Service Formation :

04 90 34 59 02

SITE WEB :

www.climlab.fr

E-MAIL :

gestionformation@climlab.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

PRE-REQUIS :

Maîtriser la langue française écrite et orale

Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités d'un titre de l'habilitation électrique BP

Programme pratique :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle du BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

MOYENS D'EVALUATION DES ACQUIS :

A l'issue de la formation : le stagiaire devra :

1 – réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Avoir une note minimum de 80%.

ET

2 – réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur la plate-forme technique.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Étude du support de cours remis à chaque stagiaire, mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Vidéo projecteur + PC + Vidéos ; Matériel de sécurité : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, nappe et tapis isolant, outillages isolés, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage, platine pédagogique

SUITE PARCOURS ET DEBOUCHE :

- Métiers de l'électricité

EQUIVALENCES OU PASSERELLES :

Habilitation électrique BR ou attestation de capacité de l'employeur